

LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

EN TEMPS DE CRISES



Le 2 juin 2022

TABLE 2

Les enjeux de la sécurité sociale de l'alimentation

INTERVENANTS



Catherine Rousseau: Elle est agricultrice, membre de la coopérative de La Botte Paysanne. Dans ce cadre, elle est notamment à l'initiative du projet relocalisation « CADI : Chaîne Alimentaire Durable Intégrée en sud Entre-Sambre-Et-Meuse ». Elle travaille également à mi-temps à la Fédération des Services Sociaux (Fdss). Elle y anime la concertation aide alimentaire qui rassemble environ 600 structures actives en la matière. Finalement, Catherine est membre du CwAD : elle y représente les publics précarisés.

Jonathan Peuch: Il travaille pour l'Asbl FIAN Belgium, une association qui défend le droit à l'alimentation : d'une part le droit des paysans à disposer des moyens de production et d'autre part le droit des mangeurs à disposer d'une alimentation de qualité.



PARTICIPANTS

TOUR 1

- ⇒ **Pierre Laviolette** – Coordinateur du Collectif 5C
- ⇒ **Pascal Bodson** - Attaché qualifié - Développement des circuits courts agro-alimentaires à la Direction de la Qualité et du Bien-être animal du SPW (agriculture)
- ⇒ **Elisabeth Gruié** - Chargée de Communication MADIL / CATL
- ⇒ **Vanessa Piazza** – Chargée de mission à la Conférence des Elus Huy-Waremme
- ⇒ **Ines Sneessens** - Chargée de projets à la Direction du Développement Durable du SPW
- ⇒ **Basil Henry** – Gestion de projets chez DiversiFerm et membre du CwAD.
- ⇒ **Francesca Monteverdi** – Stagiaire chez FIAN Belgium
- ⇒ **Ludivine Alen** : Eco-conseillère à la Ville de Namur et membre du CwAD en tant que représentante de l'UVCW
- ⇒ **Pascale Marcoux** : Pôle santé chez Aktina ASBL (projet relocalisation Digicirco - Batra)

TOUR 2

- ⇒ **Aurélie Pierrard** - Chargée de projets à la Direction du Développement Durable du SPW
- ⇒ **Dominique Jacques** – Président de l'UNAB
- ⇒ **Tania Di Calogero** – Partenaire du Réseau des Acteurs Wallons pour une Alimentation Durable
- ⇒ Céline de Biscoop
- ⇒ **Christopher Bosny** – Responsable CAP-N.
- ⇒ **Gaston Piraux** – Chargé de mission au Comptoir Paysan
- ⇒ **Michel Berhin** – Ceinture alimentaire namuroise
- ⇒ **Geneviève Malherbe** – Ceinture alimentaire namuroise
- ⇒ **Elisabeth Rondiat** – Collège des Producteurs
- ⇒ **Catherine Massard** – Chargée de mission chez CoopESEM

EQUIPE MANGER DEMAIN

- ✓ **Animation de la table : Elodie Lobet**, chargée de mission approvisionnement.
- ✓ **Rapportage : Lyse Bauduin**, chargée de mission territoriale Luxembourg et chargée de communication. A titre privé, conseillère CPAS.

LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION, EN QUOI CELA PEUT ÊTRE UNE SOLUTION STRUCTURELLE ?

AVEC JONATHAN PEUCH

DROIT A L'ALIMENTATION

L'alimentation répond à un besoin humain fondamental : il est donc essentiel que l'ensemble de la population puisse accéder à cette alimentation (équité sociale). Cela implique que chaque acteur de la chaîne doit également pouvoir disposer des moyens de production adéquats (ex : accès à la terre).

« Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer. »

En ce sens, cette alimentation doit être :

- ⇒ **Abordable** : par rapport au revenu des personnes ;
- ⇒ **Disponible** : accessibilité géographique (magasins, points de vente)
- ⇒ **Adéquate et choisie** : En fonction de nos choix, nos besoins nutritionnels individuels, nos valeurs culturelles, etc.
- ⇒ **Durable** : pour l'environnement et les générations futures.

CONSTATS :

- ⇒ **Les gens ont faim !**

En effet, en Belgique, on estime que 600 000 personnes ont eu recours à l'aide alimentation en 2021. Toutefois, ce chiffre est calculé sur base des données récoltées par la fédération belge des banques alimentaires qui ne représenteraient qu'un tiers des personnes ayant réellement recours à l'aide alimentaire. De fait, les banques alimentaires ne comptabilisent que les personnes ayant recours à un système organisé (via CPAS, etc.) or certaines personnes n'osent pas se manifester auprès de ces organismes.

Le budget alimentation des personnes en situation de précarité est bien souvent utilisé comme variable d'ajustement, c'est-à-dire qu'il varie fortement en fonction du disponible mensuel. D'autres dépenses telles que le loyer seront privilégiées au dépend d'une alimentation de qualité.

- ⇒ **Les citoyens, précaires ou non, sont en situation de malnutrition**

Selon une étude Sciensano, le niveau d'étude et de revenu influerait sur la qualité de l'alimentation consommée par la population. Globalement, les citoyens en situation de précarité se retrouveraient davantage confronté à des maladies liées aux comportements alimentaires. Cela s'explique notamment par le budget alloué aux repas

mais aussi aux moyens disponibles et utiles pour les réaliser (eau, énergie, matériel, etc.) : par conséquent la précarité accentuerait un comportement de malbouffe / consommation de produits ultra-transformés lié à la situation de cette partie de la population et non l'envie. En effet, plusieurs projets, dont celui du CPAS des Bons-Villers détaillé ci-après montre que les bénéficiaires de l'aide sociale, notamment alimentaire, sont très preneurs de produits locaux et de qualité. Toutefois, en l'état, ça ne leur est pas toujours accessible.

Les publics précaires ne manquent absolument pas d'intérêt pour l'alimentation durable et de qualité ! En effet, au CPAS Les Bons-Villers, l'épicerie sociale s'est métamorphosée en passant de produits blancs bas de gamme (revendus à moitié prix) à une offre de produits locaux et durables.

Comment ? Cela a débuté pendant la crise covid-19 lorsque les CPAS de Wallonie ont bénéficié d'aides spécifiques supplémentaires pour augmenter leur enveloppe en matière d'aide alimentaire. Grâce à ce budget, le CPAS a choisi de passer des conventions avec 4 agriculteurs du coin afin de se fournir en produits locaux. C'est ainsi que les bénéficiaires de l'aide sociale ont pu recevoir des paniers locaux et durables (œufs, yaourt, fruits/légumes, etc.).

Malheureusement, la crise passée, les financements n'ont pas été prolongés. Le CPAS via son épicerie s'est donc retrouvé dans l'incapacité de financer les produits. Avec chance, grâce à l'interpellation et l'accord du conseil de l'action sociale l'action a pu perdurer via un soutien financier (le CPAS prend en charge 50% du prix des produits).

Il faut d'ailleurs noter qu'outre cette exacerbation liée aux études et revenus, une grande partie de la population ne mangent pas « bien » : par exemple, seul 12% de la population répond à ses besoins nutritionnels en fruits et légumes.

POURQUOI LE SYSTEME ALIMENTAIRE NE CHANGE PAS VU LES CONSTATS ?

⇒ **La demande et les prix :**

Bien manger demande du temps, des connaissances, etc. Or la malbouffe est facile et accessible : il est donc nécessaire dans le schéma actuel de convaincre les citoyens que bien manger c'est mieux.

Or, le budget alloué aux repas et à l'alimentation a fortement diminué ces dernières années. Même si la tendance s'inverse suite aux crises à répétition connues, les citoyens ont tendance à aller vers du moins en moins cher et donc des préparations ultra-transformées.

Mais, manger de l'industriel et de l'ultra-transformé coûte-t-il vraiment moins cher ? Oui, car notre système actuel s'est construit autour de l'agro-industrie et de l'abondance alimentaire : les « gros » sont subventionnés, le libre-transports permet la circulation des marchandises, etc. Les prix proposés par l'agro-industrie ne comprennent donc pas certains coûts qui, à contrario, sont compris dans les produits locaux qui ne bénéficient pas des mêmes avantages.

Nous sommes donc dans une impasse : si ce soutien aux agro-industries de s'estompe pas les consommateurs seront dans l'impossibilité d'agir et de financer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.

Cela s'explique notamment du fait que les alternatives de relocalisation proposées sont inoffensives car elles ont été captées par le marché. En d'autres mots, elles ont été catégorisées comme une segmentation du marché actuel, segmentation destinée à une tranche de la population plus aisée. Nos producteurs et artisans locaux sont donc des acteurs économiques comme les autres : ces systèmes alternatifs ne pourront percer au-delà du plafond de verre des 20 à 25% (impossible de rivaliser avec des méga-acteurs sur-fiancés, entraîne un épuisement des acteurs locaux investis dans la transition).

⇒ **Impact de l'environnement géographique :**

En fonction de leur localisation et des dynamiques territoriales, les citoyens sont influencés dans leurs consommations. En effet, les choix différeront en fonction d'une personne située dans une zone entourée de fastfood ou d'une personne se situant sur un territoire où un GASAP est actif.

COMMENT REPRENDRE LA MAIN SUR NOTRE ALIMENTATION VIA LA SSA ?

Plus nos revenus sont bas, moins nous avons de marches de manœuvre pour choisir une alimentation de qualité : les solutions pour bien manger se limitent.

Dès lors, plusieurs idées sont évoquées :

- ⇒ Mutualiser la transformation du système alimentaire : rassembler les compétences et pouvoirs publics autour de cet objectif commun (Environnement, Santé, Agriculture, etc.)
- ⇒ Mettre en place une sécurité sociale de l'alimentation

Celle-ci serait inspirée de la sécurité sociale de la santé : avec un système de cotisation sur les salaires, un conventionnement des produits et un investissement dans les filières (par exemple, dans le domaine de la santé, l'état finance les emplois, la construction d'infrastructures hospitalières, etc. → Reprendre cette même logique et sortir de cette marchandisation et de marché privé).

LA SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION EN BREF

2 objectifs :

- ⇒ Financer la transition du système alimentaire
- ⇒ Garantir l'accès à cette alimentation

Fonctionnement : les 4 principes de la SSA :

- ⇒ **Cotisation** : sur les salaires (augmentation de 2% des cotisations)
- ⇒ **Redistribution universelle** : répartie entre les consommateurs mais aussi l'investissement dans des projets durables (accès aux terres agricoles, cantines, via les CPAS, etc.)

- ⇒ Via des **produits conventionnés** (qui sont classés via des critères de durabilités)
- ⇒ Via une **démocratie alimentaire** (la population définit ces critères).

Manger nous touche toutes et tous quotidienne, important que les politiques en la matière soient inspirées et construites par les citoyens → On pourrait donc s'appuyer sur les CPA qui sont en train de se construire en Wallonie.

La démarche serait progressive car si on met ça en place dès maintenant, l'offre ne suivra pas. Besoin d'investissement et de structuration des filières agricoles wallonnes pour répondre à la demande.

RÉACTION DE CATHERINE ROUSSEAU (FDSS) SUR CETTE PROPOSITION

En France, seul $\frac{1}{4}$ des personnes qui sont dans le besoin se tournent vers l'aide alimentaire : il y a de gros freins des personnes à passer la porte des CPAS ou autres organismes pour se manifester et demander de l'aide. Cela notamment car ça implique de devoir se justifier dans cette demande d'aide et d'être contrôlé en la matière.

Concrètement, la proposition est intéressante car son objectif est de concrétiser l'accès à toutes et tous à cette alimentation durable.

Toutefois, il y a lieu de s'interroger sur la manière dont on doit concrétiser cette accessibilité : Doit-on rester dans cette sphère alimentaire ? Ou bien faut-il revoir totalement les politiques sociales (ce qui jouerait sur les revenus, le pouvoir d'achat, etc.) ? Quelle aide pourra au mieux permettre à ces ménages de vivre dans l'aisance et respecter leur dignité ? Va-t-on développer une sécurité sociale pour chaque droit fondamental : une pour la santé, une pour l'alimentation, une pour le logement ? Ou bien doit-on revoir le système d'aide dans sa globalité ? Ne serait-il pas plus efficient d'accorder un revenu décent à chacun ?

Outre ces questionnements, Catherine émet des craintes :

- ⇒ vis-à-vis du **coût de mise en œuvre de ce projet et de la structure de fonctionnement** nécessaire pour assurer son suivi/contrôle : Selon les études menées, Jonathan précise que 3 à 5% des cotisations sont nécessaires au coût de fonctionnement du dispositif.
- ⇒ Vis-à-vis du conventionnement des produits et de leur choix : En effet, cela nécessite de tenir compte du contexte et des contraintes de tous les publics. Or, dans les organes de gouvernance alimentaire locaux, il sera difficile de mobiliser un public en situation de précarité.

Voici par exemple quelques spécificités liées au profil de ce public qu'il faudra garder à l'esprit :

- ⇒ Les personnes ont des difficultés de mobilité (isolement, coût, moyens de mobilité, etc.),
- ⇒ Les personnes sont parfois en incapacité de cuisiner : cela peut-être physiquement (car maladie ou handicap), parce qu'elles n'ont pas de domicile fixe ou encore pour éviter les

- coûts liés à la cuisine (gaz, électricité, etc.). Cela arrive de plus en plus fréquemment que des personnes renoncent à cuisiner des produits bruts pour économiser l'énergie.
- ⇒ Il y a une grande diversité de cultures au sein de la population précarisée : il est donc important que chacun.e puisse manger selon sa culture et donc consommer les produits avec lesquels il/elle est familier.

Il faut réfléchir, au travers de ces actions, à ne pas créer de nouvelles exclusions. Or, la sécurité sociale exclut certains publics.

CONCLUSION

La sécurité sociale de l'alimentation est une réponse à un ensemble d'initiatives qui se mettent en place sur le territoire mais qui manquent de financements structurels. Cela peut vraiment venir répondre à ce besoin d'investissement dans des projets sensés et durables.

ENRICHISSEMENTS – PARTIE 2

 <p>NEUTRALITÉ Faits, chiffres, informations dénuées d'interprétations</p>	<p>Qu'avez-vous retenu / compris de la présentation de ce matin ? Quels constats vous ont marqué ?</p>	 <p>ÉMOTIONS Intuitions, sentiments, impressions, pressentiments</p>	<p>En pensant à cette / ces propositions, je me sens ... Je ressens ...</p> <p>150€ disponibles pour consommer durable : chouette car ça aura un impact positif direct sur la dynamique des circuits-courts</p> <p>Ça contribuera à changer de nombreux aspect : impact positif environnement, etc.</p> <p>Perplexité : Idée paraît très intéressant (mutualisation, etc.) mais il y a d'innombrables freins imaginés en termes de mise en œuvre. Est-ce à la collectivité de prendre en charge ce système pour tout le monde ? Ou faut-il se concentrer en premier lieu sur les personnes dans le besoin.</p> <p>Crispation : un changement en entraîne un autre</p> <p>1re émotion : enthousiasme puis inquiétude/peur liée aux freins.</p> <p>Convaincu : il y a moyen → ça doit être une volonté politique !</p>
<p>-4 ou 5 constats sur la nécessité de répondre au droit à l'alimentation pour toutes et tous. Droit reconnu de proposer une alimentation à chacun : abordable, accessible, adéquate.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faim : aide alimentaire en hausse (sachant que ce n'est que la face visible de l'iceberg) • Malnutrition • Prix • Alternatives inoffensives <p>-Suite à ces constats proposition de sécurité sociale alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Via des cotisations • Via une redistribution universelle (150€ par personne) • Via des produits conventionnés • Via des structures de gouvernance alimentaire <p>→Génèrerait une enveloppe de 20 Millard par an pour la Belgique (dont 3 à 5 % destiné au coût de fonctionnement).</p>	 <p>CRÉATIVITÉ Fertilité des idées, aucune censure, idées farfelues, provocantes</p> <p>Supprimer la TVA sur les produits conventionnés ?</p> <p>Réfléchir à sa simplification au max, notamment sur la partie conventionnement.</p> <p>Utiliser les montants dans certains secteurs cibles comme la restauration collective ?</p> <p>Conventionnement local mais vente régionale ? Regroupé par producteur et pas par produit ?</p> <p>Chercher d'autres sources de financements que les salaires ? Taxer le capital, ponctionner chez les multinationales sur les produits non-conventionnés ? (RSE – mais vu les montants elles auraient un droit de regard sur la SSA, pas top !)</p>		



PESSIMISME

Prudence, dangers, risques, objections, inconvénients

- Complexité de l'outil
- Exclusion de certains publics / certaines population
- Nécessité de l'universalité
- Coût de fonctionnement de fonctionnement
- Limite du choix : on nous imposerait un comportement (problème éthique)
- Niveaux de pouvoirs : qui aura la main dans toute cette lasagne institutionnelle / Quid compétences ?
- Accessibilité : offre suffisante en produits locaux, logistique, accès géographiquement proche.
- Conventionnement : discussions sans fin pour savoir quels produits conventionner. Conventionner par produit ? par acteur ? par magasin ?
- 150€ : à quel point seront-ils nominatifs
- Europe : frein marché et concurrence (quid de la légalité ?)



OPTIMISME

Critique positive, rêves, espoir, commentaires constructifs

- En quoi cette proposition serait porteuse d'impacts positifs ? Quels intérêts / quelles plus-values présente-t-elle ?
- Permet aux personnes en situation précaire d'en bénéficier sans se manifester
- Réduction de la faim et augmentation de l'accès à l'alimentation durable.
- Espoir de soutien à la transition du modèle agricole.
- Sensibilisation sur la qualité de l'alimentation
- Réduction du recours à l'aide alimentaire
- Structuration des initiatives locales inspirantes et des soutiens financiers
- Amélioration santé / impact positif
- Réussite si le système est comparable à la sécurité sociale dans la santé
- Démocratie alimentaire



ORGANISATION

Canalisation des idées, rigueur, discipline, solution à retenir

- Que peut-on retenir ? Qu'est-ce qui est de l'ordre du faisable et pertinent ?
- Difficile de prévoir actuellement
- Se baser sur le modèle existant
- Tester l'initiative : sur un type de produit avec un petit montant
- GT 1x/mois si intérêt (appel FIAN Belgium)